Mandat de volontaire canadien.ne en RDC RDC-CONAPAC-LT-02

Appui pour la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC)

1. CONTEXTE

1.1 Le programme Réseau Agro-Innov

Mis en œuvre par UPA Développement international (UPA DI), ce programme est financé par le gouvernement canadien, par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC). Au cœur de Réseau Agro-Innov, nous retrouvons un mode de coopération basé sur une relation d'égal à égal. Entre entrepreneur.e.s agricoles du Nord et du Sud, frères et sœurs de terre, on parle le même langage, celui de la terre et de l'agroalimentaire. Pour réduire la pauvreté, Réseau Agro-Innov contribue au développement de la croissance économique pour toutes et tous, répond à une série de besoins sociaux, vise la protection de l'environnement, tout en luttant contre les changements climatiques. Le projet soutient les femmes et les filles afin qu'elles développent leurs compétences, accèdent à des postes de décision et participent pleinement à la croissance économique de leur communauté.

Ce programme vise à améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles familiales de 11 pays en développement tout en renforçant, sur le plan de la performance et de la gouvernance inclusive, les organisations professionnelles agricoles (OPA) qui les appuient. En appuyant des productrices teurs du Sud dans le développement de leurs exploitations familiales, les coopérant.e.s volontaires canadien.ne.s renforcent la capacité des organisations paysannes et d'autres acteurs des filières agroalimentaires à mettre sur pied des services économiques durables. Par ailleurs, le programme accompagne les productrices teurs et les conseillères experts pour qu'ils réalisent des activités de sensibilisation du public canadien.

1.2 Description du partenaire en RDC

La CONAPAC est une association sans but lucratif, apolitique et non confessionnelle, créée conformément à la Loi n° 004/2001 du 21 juillet 2001. Elle a comme vision de contribuer à l'avènement d'un « monde paysan solidaire, professionnel et prospère ». Sa mission est de représenter et défendre, tant au niveau national qu'international, les intérêts des productrices et producteurs agricoles congolais afin de leur permettre de participer activement à la vie de la société et de s'y épanouir. La CONAPAC s'assigne comme objectifs principaux : défendre et promouvoir les intérêts des productrices.teurs agricoles, informer les productrices.teurs agricoles pour leur permettre de mieux valoriser leur métier, accompagner la structuration du monde paysan suivant les intérêts spécifiques de chaque catégorie de productrices.teurs agricoles, ainsi que promouvoir et veiller à la bonne gouvernance au sein des organisations membres. En vue de la concrétisation de ses objectifs, la CONAPAC utilise les stratégies suivantes : le plaidoyer en faveur d'une agriculture familiale durable, l'info communication systématique, la mise en relation des structures paysannes entre elles et avec des partenaires techniques, commerciaux et financiers, ainsi que le renforcement des capacités des leaders des Organisations paysannes membres. Tout un axe stratégique vise le renforcement de la gouvernance opérationnelle et institutionnelle d'une CONAPAC visible à partir

des performances des fédérations provinciales, de manière à la hisser au niveau des structures respectant les standards de gestion des structures faitières crédibles et compétitives. Les Fédérations provinciales membres élisent parmi leurs leaders ceux qui les représentent au sein de la Confédération, à travers ses différents organes statutaires, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration et la Commission de Surveillance. À leur niveau, les Fédérations provinciales ont pour membres des Unions, des Coopératives et des Filières agricoles; celles-ci ayant pour membres les Organisations à la base. Ces Organisations à la base ont pour membres soit les individus, soit les ménages. L'ensemble de cette structure constitue le mouvement paysan CONAPAC. Les 17 fédérations provinciales (représentant les 17 provinces sur les 26 que compte actuellement le pays après le découpage intervenu en octobre 2015) sont composées par 1094 Unions qui sont constituées à leur tour par 12.770 Organisations paysannes à la Base (OPB en sigle) et Coopératives primaires. Actuellement (2021), les fédérations membres de la CONAPAC sont :

- La Fédération des Paysans et Producteurs Agricoles de Kinshasa (FEPPAKIN);
- Les Forces Paysannes du Kongo Central (FOPAKO);
- La Faitière des Organisations Paysannes de Kwilu-Kwango-Mai Ndombe (FOPAKKM);
- La Fédération des Organisations Paysannes du Kasaï Occidental (FEDOP);
- La Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Kasaï Oriental (FOPAKOR);
- La Convention des Paysans pour le Développement de l'Équateur (COPADE);
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Maniema (FEPAM);
- La Fédération des OPA du Congo au Nord Kivu (FOPAC Nord Kivu);
- La Fédération des OPA du Congo au Sud Kivu (FOPAC Sud Kivu);
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Nord Ubangi (FEPANU);
- La Fédération des Producteurs Agricoles de la Tshopo (UPDKIS/FEPAPO);
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Sud Ubangi (FEPASU);
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Lomami (FEPALO);
- La CONAPAC –Tanganyika;
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Haut Katanga (FEPAHKAT);
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Lualaba (FEPALUA);
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Kwango (FEPAKWA).

Le découpage territorial sanctionné par une nouvelle subdivision administrative du pays, passant de 11 à 26 provinces, a influencé la structuration de la CONAPAC qui, dans son nouveau plan stratégique 2016-2025, veut plus s'orienter vers la professionnalisation et le développement des filières agricoles vertes qui tiennent compte de la protection de l'environnement et du renforcement économique de ses membres selon les spécificités de leurs provinces respectives

1.3 Description du projet dans lequel la le coopérant e interviendra

La Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo, CONAPAC en sigle, est une faitière qui représente les intérêts des productrices.teurs agricoles en République démocratique du Congo et met en œuvre un projet quinquennal financé par la coopération belge DGD 2022-2026 pour renforcer la CONAPAC dans ses actions de plaidoyer et de développement institutionnel. Depuis 2023, l'organisation dispose d'une stratégie économique inclusive et durable qui permet d'accompagner les agricultrices.teurs dans leur transition en entrepreneur autonome et responsable. Des avancées significatives ont été faites dans la mise en œuvre de cette stratégie économique, mais beaucoup reste à faire afin que la CONAPAC puisse atteindre ses objectifs, notamment permettre à ses membres d'accéder aux marchés et au financement.

La personne volontaire aura pour mission d'appuyer la CONAPAC dans la mise en œuvre de sa stratégie économique inclusive et durable en faveur de ses fédérations membres.

La.le volontaire apportera un appui sur le terrain aux associations membres de la CONAPAC, dans la mise en place des stratégies, actions et outils de développement des chaines de valeurs agricoles dans lesquelles ils évoluent. Cela comprendra l'identification des opportunités de marché, le développement de partenariats avec le secteur privé, la facilitation de l'accès au financement et l'entrepreneuriat inclusif et durable pour les productrices teurs agricoles. La.le volontaire devra porter une attention particulière aux besoins des femmes, des jeunes et des personnes économiquement défavorisées, tout comme au concept de 'connecting cities' pour nourrir les villes et créer les connexions entre les zones de production et de la consommation. Il s'agira donc de faciliter et de nourrir la réflexion, d'arrêter des stratégies et de développer des outils et des méthodes pour y arriver.

La personne volontaire sera basée à Lukula, au Kongo-central, et accompagnera les membres de l'APROFEL et de la COCAMA vers l'accès au financement afin qu'ils deviennent des entrepreneurs autonomes et responsables. Des rencontres avec la FOPAKO seront également établies, et des activités de suivi et d'appui-conseil aux bénéficiaires des crédits auprès de la COOPEC LUKULA seront mises en place.

2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Description du mandat:

Appui à la CONAPAC pour la mise en œuvre de sa stratégie économique inclusive et durable en faveur de ses fédérations membres.

Objectif général:

Contribuer au développement de la vision économique durable inclusive de la CONAPAC.

Objectifs spécifiques :

- 1. Mise en œuvre de la stratégie économique inclusive et durable au niveau de la CONAPAC.
- 2. Accompagner les membres de la CONAPAC en particulier la FOPAKO, la COCAMA, l'APROFEL et la COOPEC LUKULA dans l'opérationnalisation de cette stratégie.
- 3. Renforcement des capacités des entrepreneur.e.s agricoles ayant bénéficié des prêts de la COOPEC LUKULA.
- 4. Intégrer la numérisation et la connexion entre les zones rurales et urbaines dans les stratégies et les outils.

Activités :

- 1. Développer et dispenser des formations sur l'entrepreneuriat, la réflexion économique, la commercialisation et le modèle coopératif.
- 2. Appuyer le développement de chaines de valeur notamment pour les filières cacao et café, ainsi que pour d'autres filières porteuses à identifier.
- 3. Appuyer la mise en œuvre de la stratégie économique inclusive et durable de la CONAPAC dans les provinces.
- 4. Participer à la réflexion stratégique sur l'accès au marché de manière inclusive et durable en s'inspirant notamment du chemin parcouru dans d'autres pays.

- 5. Appuyer la CONAPAC pour faciliter l'accès de ses membres aux marchés.
- 6. Suivre des entrepreneur.e.s ayant bénéficié des prêts et évaluer l'impact des crédits auprès de la COOPEC LUKULA.
- 7. Renforcer les compétences en recherche de financement et autonomisation financière de la CONAPAC et de ses organisations membres.
- 8. Rédiger un rapport de mandat.

Résultats attendus :

- Des formations sur l'entrepreneuriat, la réflexion économique, la commercialisation et le modèle coopératif sont développées et dispensées et les capacités des personnes formées sont renforcées.
- 2. Des filières porteuses sont identifiées et des chaines de valeur sont développées.
- 3. La stratégie économique inclusive et durable de la CONAPAC est mise en œuvre dans les provinces.
- 4. L'accès aux marchés est renforcé pour les membres de la CONAPAC.
- 5. L'impact des produits financiers mis en place par la COOPEC LUKA sur l'entrepreneuriat durable est connu et un rapport est produit et disponible.
- 6. La CONAPAC et ses organisations membres ont des compétences renforcées en recherche de financement et en autonomisation financière.
- 7. Un rapport de mandat est rédigé.

Mesures transversales

Égalité entre les femmes et les hommes :

- Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et à leur implication à tous les niveaux de l'organisation.

Environnementales:

- Encourager une approche écologiquement intensive de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Période de réalisation du mandat	
Date de début du mandat	À discuter
Date de fin du mandat	
Durée du mandat	1 an

3. COMPÉTENCES TECHNIQUES, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCE

- Titulaire d'un baccalauréat en agroéconomie ou dans un autre domaine pertinent.
- Minimum d'une année d'expérience en zone rurale éloignée des grands centres.
- Expérience avérée dans le développement de chaines de valeur agricoles et en entrepreneuriat.

- Capacité à présenter des informations de manière accessible, même à des publics ayant des niveaux d'alphabétisation variés.
- Excellente aptitude à collaborer dans des contextes interculturels et grande capacité d'adaptation.
- Fait preuve de rigueur, d'autonomie et d'initiative.

4. CANDIDATURE

Les personnes canadiennes intéressées à la réalisation de ce mandat peuvent faire parvenir leur CV à Francis Boursier au fboursier@upadi.ca et remplir le formulaire de mise en candidature suivant : https://upadi.ca/simpliquer/formulaire-de-mise-en-candidature